
Implication des kinésithérapeutes libéraux au sein du dispositif de prescription d'activités physiques adaptées : une enquête dans le Grand-Est.

Introduction : La pratique régulière d'activité physique a montré de nombreux bénéfices pour la santé et notamment en prévention primaire, secondaire et tertiaire. L'article 144 de la loi de modernisation de notre système de santé n°2016-41 permet la prescription d'activité physique adaptée (APA) par le médecin traitant pour les patients atteints d'une affection de longue durée. Le décret n°2016-1990 autorise les masseurs-kinésithérapeutes (MK) à dispenser les APA principalement pour les patients atteints de limitations fonctionnelles sévères et réaliser les bilans de prises en charge. Nous nous interrogeons sur l'implication des MK libéraux du Grand-Est (MKLGE) dans ce dispositif. Ont-ils connaissance du dispositif ? Certains sont-ils déjà intégrés ? Ou sont-ils intéressés pour l'intégrer ?

Méthode : Nous avons envoyé un questionnaire sous format « Google Form », par mail, à 2500 MKLGE par l'intermédiaire de l'URPS-MK du Grand-Est. Les réponses ont été réceptionnées du 19 octobre au 21 décembre 2018 et les données analysées avec « Microsoft® Excel® 2013 ».

Résultats : Sur les 355 MKLGE inclus dans l'étude, 242 (68,2%) ont eu connaissance de l'existence du dispositif. Sur ces 242, 76 (31,4%) en ont une bonne connaissance et 14 (5,8%) ont déjà intégré le dispositif. Sur 228 MKLGE, 140 (61,4%) ont déclaré être intéressés pour intégrer le dispositif.

Discussion et conclusion : Nous observons que les MKLGE peinent à investir le dispositif, en ont une connaissance approximative, mais y portent un certain intérêt. Au vu des résultats, il existe un réel besoin de communication auprès des professionnels et des efforts supplémentaires doivent être réalisés pour augmenter leur implication. Plusieurs obstacles entravent leur investissement tels que : le manque de prescription, un déficit de moyens, un dispositif peu connu du grand public, le financement, le manque de formations, un conflit avec d'autres professionnels. Certains évoquent le développement personnel, la qualité des soins, une intention d'ouverture, de collaboration et d'intégration pour investir ces réseaux. Il serait intéressant de compléter l'étude en recueillant l'avis et le ressenti des MKLGE vis-à-vis de ce dispositif et de réévaluer les résultats dans un futur proche.

Mots-clés : activité physique adaptée, kinésithérapie, prescription, santé publique.

Involvement of the liberal physiotherapists within the device of adapted physical activities on prescription: a survey of a French's region « Grand-Est ».

Introduction : The regular practice of physical activity has shown many benefits for health and especially in primary, secondary and tertiary prevention. Article 144 of the law of modernization of french's health system n°2016-41 allows adapted physical activities (APA) on prescription by the general practitioner for patients with a long-term condition. The decree n°2016-1990 authorizes physiotherapist (PT) to dispense APA mainly for the patients with severe functional limitations and to realize the balance sheets. We wonder about the involvement of self-employed PTs of the French's region « Grand-Est » (PTLGE) in this device. Do they know? Have some PTs already integrated it ? Are they interested in it?

Method : We sent by e-mail a survey prepared with "Google Form" to 2500 PTLGE through the URPS-MK of the french's region « Grand-Est ». The responses were received from October 19 to December 21, 2018 and the data analyzed with "Microsoft® Excel® 2013".

Results : Among the 355 PTLGE included in the study, 242 (68.2%) were aware of the existence of the device. Of these 242, 76 (31.4%) have good knowledge and 14 (5.8%) have already integrated the device. Of 228 PTLGEs, 140 (61.4%) said they were interested in integrating the device.

Discussion and conclusion : We observe that PTLGEs hardly invest the device, have an approximate knowledge of it, but are interested. Seen the results, there is a real need of communication with professionals and additional efforts have to be made to increase their involvement. Several obstacles hinder their investment such as: lack of prescription, lack of resources, a device poorly known to the general public, funding, lack of training, conflict with other professionals. Some recall personal development, the quality of care, an intention of openness, collaboration and integration to invest these networks. It might be interesting to complete the study by collecting the opinion and the feeling of the PTLGE about this device and to re-evaluate the results in a near future.

Key-Word : adapted physical activity, physiotherapy, prescription, public health.